

Comprendre le risque : Tous les risques ne sont pas égaux

Bien des investisseurs n'ont pas une compréhension très claire du risque. En quoi consiste-t-il? Comment le mesure-t-on? Quel est le niveau de risque acceptable dans un portefeuille? En gros, le risque désigne toute incertitude susceptible de nuire à votre bien-être financier. Tous les placements comportent une part de risque, sans laquelle leur rendement serait généralement amoindri. Si vous cherchez à éviter le risque de placement, vous risquez de ne pas faire fructifier suffisamment votre argent pour atteindre vos objectifs (épargner pour la retraite, financer des études, etc.). En général, plus un placement est risqué, plus son rendement potentiel est élevé; il faut donc trouver un compromis entre risque et rendement.

Mesure du risque

Il y a bien des façons de mesurer le risque de placement. Voici quelques-unes des plus répandues :

- L'**écart type** mesure la variabilité des rendements d'un placement par rapport à son rendement prévu moyen. Plus l'écart type est grand, plus le placement est volatil et risqué.
- Le **bêta**, ou risque systématique, sert à mesurer la volatilité d'un titre, en général une action, par rapport au marché ou à un indice.
- La **duration** mesure la sensibilité d'une obligation à l'évolution des taux d'intérêt. En général, une hausse de taux fera chuter les prix obligataires et une baisse de taux les fera monter.

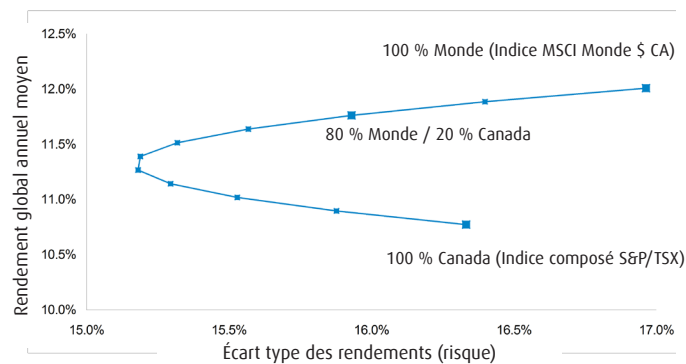
Les risques liés à un placement et le rendement attendu par l'investisseur peuvent différer selon le type de placement. Dans un placement passif, comme un fonds indicier, il importe de limiter le plus possible l'écart de suivi – la différence entre le rendement du placement et celui de son indice de référence – et de procurer à l'investisseur un rendement semblable à celui de l'indice. Par contre, un placement actif – comme un fonds d'actions canadiennes – qui vise à ajouter plus de valeur que l'indice de référence (comme l'indice composé S&P/TSX), sur une base absolue ou redressée du risque, peut présenter un profil

risque-rendement différent de celui de l'indice, en plus ou en moins. L'investisseur qui opte pour un placement actif veut être compensé pour avoir assumé un risque plus élevé que celui d'un fonds indicier.

L'importance du contexte

En général, le risque de placement peut être envisagé de deux points de vue, à savoir le risque lié à chaque placement et le risque que fait courir l'ensemble du portefeuille. Les deux sont passablement différents, mais il importe de comprendre comment le premier interagit avec le second, à savoir dans quelle mesure les placements sont corrélés à l'intérieur d'un portefeuille. La corrélation mesure l'ampleur de l'interaction entre deux placements. Malgré que cela puisse sembler paradoxal, l'ajout d'un placement plus risqué à un portefeuille prudent pourrait réduire le profil de risque du portefeuille si ce placement est moins corrélé aux autres placements du portefeuille. Par exemple, comme l'illustre la **figure 1**, entre 1960 et 2013, les actions internationales ont été plus volatiles que les actions canadiennes. Cependant, l'ajout d'un compartiment d'actions internationales à un portefeuille d'actions canadiennes aurait réduit la volatilité du portefeuille tout en augmentant les rendements.

Figure 1 : Impact des actions internationales pour les investisseurs canadiens 1960-2013



Source : Bloomberg

Par conséquent, il faut évaluer un placement possible dans le contexte d'ensemble du portefeuille. Selon les titres actuellement détenus dans le portefeuille et leur corrélation avec le placement pressenti, celui-ci pourrait accroître le potentiel de rendement et/ou réduire le risque du portefeuille. De même, le détenteur d'un portefeuille passif de fonds négociés en bourse suivant un indice particulier pourrait se trouver à accroître le risque du portefeuille en ajoutant une action représentant 3,5 % de l'indice suivi. L'ajout de ce titre augmenterait non seulement l'exposition de l'investisseur à la société émettrice, mais aussi son exposition au secteur dans lequel elle opère. Cependant, ce risque – appelé risque idiosyncrasique – peut être acceptable si l'investisseur est optimiste à l'égard de la société ou du secteur.

Connaître votre tolérance au risque

Le risque qu'un investisseur devrait assumer dépend de plusieurs facteurs, à commencer par les objectifs et l'horizon de placement et la tolérance au risque qu'il importe donc de bien saisir.

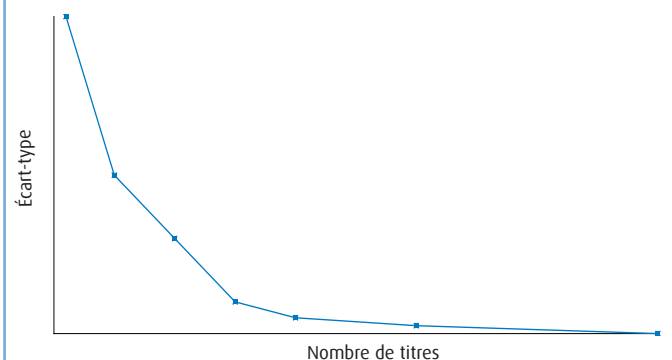
L'âge, qui dicte généralement l'horizon de placement d'un investisseur, joue un rôle important dans l'évaluation de la tolérance au risque. En général, les jeunes investisseurs, qui veulent faire fructifier leur capital à long terme, tolèrent mieux le risque que les préretraités. Cependant, ils pourraient être plus réfractaires au risque lorsqu'ils ont un objectif à court terme, comme l'achat d'une maison. À

l'inverse, les investisseurs plus âgés, qui approchent de la retraite et se serviront bientôt de leurs placements pour la financer, seront moins tolérants à l'égard du risque. Cependant, ils ne peuvent s'abstenir de tout risque vu l'importance du risque d'inflation et du risque de longévité – le risque de survivre à leurs placements.

L'importance de la diversification

Comme le dit l'adage, « il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Il importe de diversifier votre portefeuille, sur le plan du nombre de titres, des catégories d'actif, des secteurs, des régions du monde, des styles (croissance ou valeur) ou de la capitalisation boursière (forte capitalisation ou faible capitalisation). La **figure 2** illustre la façon dont l'augmentation du nombre de titres élargit la base d'un portefeuille et réduit son risque idiosyncrasique, abaissant ainsi le risque global.

Figure 2 : Réduction du risque spécifique aux titres par la diversification du portefeuille



Source: Recherche pour les particuliers BMO

Évolution du leadership du marché

Pour comprendre le risque et sa gestion, il faut absolument saisir des notions comme la diversification, la pertinence du risque, la corrélation et la mesure du risque; cependant, il importe aussi de comprendre que le leadership du marché ne cesse de bouger. Comme l'illustre la **figure 3**, les catégories d'actif qui ont procuré les meilleurs rendements ont beaucoup changé entre 2005 et 2016. Par conséquent, un portefeuille diversifié comprenant plusieurs de ces catégories d'actif aurait pu être à la fois plus performant et moins volatil durant cette période.

Figure 3: Rotation du leadership — Performance des catégories d'actif de 2006 à 2016

Tableau périodique des rendements par catégorie d'actif
Rendements annuels de différentes catégories d'actif, classées par ordre décroissant, sur une période de 10 ans.

Meilleurs	Actions des marchés émergents	Obligations mondiales	Actions can. à petite cap.	Actions can. à petite cap.	Obligations canadiennes	Actions des marchés émergents	Actions amér. à petite cap.	Actions amér. à grande cap.	Actions amér. à grande cap.	Actions can. à petite cap.
	18,5	31,1	62,4	35,1	9,7	16,0	48,1	23,9	21,6	38,5
	Actions can. à grande cap.	Obligations canadiennes	Actions des marchés émergents	Actions amér. à petite cap.	Obligations mondiales	Actions internationales	Actions amér. à grande cap.	Actions amér. à petite cap.	Actions internationales	Actions can. à grande cap.
	9,8	6,4	52,0	20,2	8,3	15,3	41,3	14,3	19,5	21,1
	Obligations canadiennes	Actions amér. à petite cap.	Actions can. à grande cap.	Actions can. à grande cap.	Actions amér. à grande cap.	Actions amér. à petite cap.	Actions internationales	Actions can. à grande cap.	Obligations mondiales	Actions amér. à petite cap.
	3,7	-17,2	35,1	17,6	4,6	13,8	31,6	10,6	16,2	17,1
	Actions can. à petite cap.	Actions amér. à grande cap.	7,5 pt	Actions des marchés émergents	Actions amér. à petite cap.	Actions amér. à grande cap.	Actions can. à grande cap.	Obligations mondiales	Actions amér. à petite cap.	Actions amér. à grande cap.
	0,9	-21,2	12,5	13,0	-1,8	13,4	13,0	9,7	14,6	8,1
	Actions internationales	Actions internationales	Actions amér. à petite cap.	Actions amér. à grande cap.	Actions can. à grande cap.	Actions can. à grande cap.	Actions can. à petite cap.	Obligations canadiennes	Obligations canadiennes	Actions des marchés émergents
	-5,3	-28,8	8,0	9,1	-8,7	7,2	7,6	8,8	3,5	7,7
	Obligations mondiales	Actions can. à grande cap.	Actions amér. à grande cap.	Obligations canadiennes	Actions internationales	Obligations canadiennes	Actions des marchés émergents	Actions des marchés émergents	Actions des marchés émergents	Obligations canadiennes
	-7,1	-33,0	7,4	6,7	-9,5	3,6	4,3	7,0	2,4	1,6
	Actions amér. à grande cap.	Actions des marchés émergents	Obligations canadiennes	Actions internationales	Actions des marchés émergents	Obligations mondiales	Obligations mondiales	Actions internationales	Actions can. à grande cap.	Actions internationales
	-10,5	-41,4	5,4	2,6	-16,1	2,0	3,9	4,1	-8,3	-2,0
	Actions amér. à petite cap.	Actions can. à petite cap.	Obligations mondiales	Obligations mondiales	Actions can. à petite cap.	Actions can. à petite cap.	Obligations canadiennes	Actions can. à petite cap.	Actions can. à petite cap.	Obligations mondiales
Pires	-16,5	-45,5	-9,2	0,0	-16,4	-2,2	-1,2	-2,3	-13,3	-1,4
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016

Indices	Actions amér. à grande cap. : S&P 500	Actions can. à grande cap. : S&P/TSX
	Actions amér. à petite cap. : Russell 2000	Actions can. à petite cap. : Ind. des titres à petite cap. S&P/TSX
	Actions internationales : Ind. MSCI EAEO	Oblig. can. : Ind. oblig. universel FTSE TMX
	Actions des marchés émerg. : Ind. MSCI marchés émergents	Oblig. mondiales : Ind. Barclays Global Aggregate

Source : Recherche pour les particuliers BMO

Gérer le risque

Le risque est inhérent aux placements. Vous ne pouvez l'éliminer, mais vous pouvez l'atténuer à l'intérieur d'un portefeuille. En assumant un risque qui correspond à votre niveau de tolérance et à vos objectifs de placement et en surveillant le rapport risque-rendement, vous pouvez maximiser votre rendement par rapport au risque que vous prenez. De plus, un portefeuille bien diversifié est indispensable à la réduction de la surexposition à un risque quelconque.



! Votre conseiller financier BMO peut vous aider à structurer un portefeuille diversifié conforme à votre profil de risque grâce auquel vous pourrez réaliser vos objectifs de placement.



BMO Gestion de patrimoine fournit cette publication dans un but d'information seulement. Cette publication ne prétend pas offrir des conseils professionnels et ne doit pas être considérée comme tel. Le contenu de cette publication provient de sources que nous croyons fiables, mais BMO Gestion de patrimoine ne peut toutefois garantir son exactitude ou son exhaustivité. Il est préférable de consulter un représentant de BMO concernant votre situation personnelle ou financière. L'information contenue dans ce document ne constitue pas une analyse définitive de l'application des lois fiscales, fiduciaires ou successorales. Les commentaires sont de nature générale et, par conséquent, nous vous conseillons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation fiscale particulière. BMO Gestion de patrimoine est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion de patrimoine.

BMO Nesbitt Burns Inc. offre une gamme complète de services de placement et est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Si vous êtes déjà client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez vous adresser à votre conseiller en placement pour de plus amples renseignements.

BMO Nesbitt Burns Inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion de patrimoine.